

Justices ultramarines

EDITEURS INVITES : Natacha Gagné, Stéphanie Guyon et Benoît Trépied

• Natacha Gagné, Stéphanie Guyon et Benoît Trépied
Introduction. *Cultures à la barre. Regards croisés sur la justice civile outre-mer*

• Yerri Urban

Coutume et citoyenneté, des colonies aux collectivités d'outre-mer. Le point de vue du droit

• Myriam Hachimi-Alaoui et Élise Lemerrier

Que faire des cadis de la République ? Enquête sur la reconfiguration de l'institution cadiale à Mayotte

• Sophie Blanchy

Les familles face au nouveau droit local à Mayotte. Continuité, adaptation et redéfinition des pratiques

• Benoît Trépied

Le sang, le nom, la coutume. Controverses judiciaires sur la paternité kanak en Nouvelle-Calédonie

• Christine Salomon

Genre, justice et indemnisation des victimes de statut coutumier kanak

• Françoise Douaire-Marsaudon

Droit coutumier et loi républicaine dans une collectivité d'outre-mer française (Wallis-et-Futuna)

• Natacha Gagné

Ethnographie de l'État aux confins de la République. Le dispositif de l'audience et la justice foraine en Polynésie française

• Stéphanie Guyon

Passer devant le juge aux affaires familiales ? Intermédiaires de la justice et alternatives au tribunal à Saint-Laurent du Maroni (Guyane)

• Catherine Benoît

« La carte n'est pas le territoire » ! Coutume, droit et nationalité plurielle en Guyane

• Céline Bessière, Émilie Biland, Abigail Bourguignon, Sibylle Gollac, Muriel Mille et Hélène Steinmetz

« Faut s'adapter aux cultures, Maître ! » La racialisation des publics de la justice familiale en France métropolitaine

• Fabien Le Bonniec

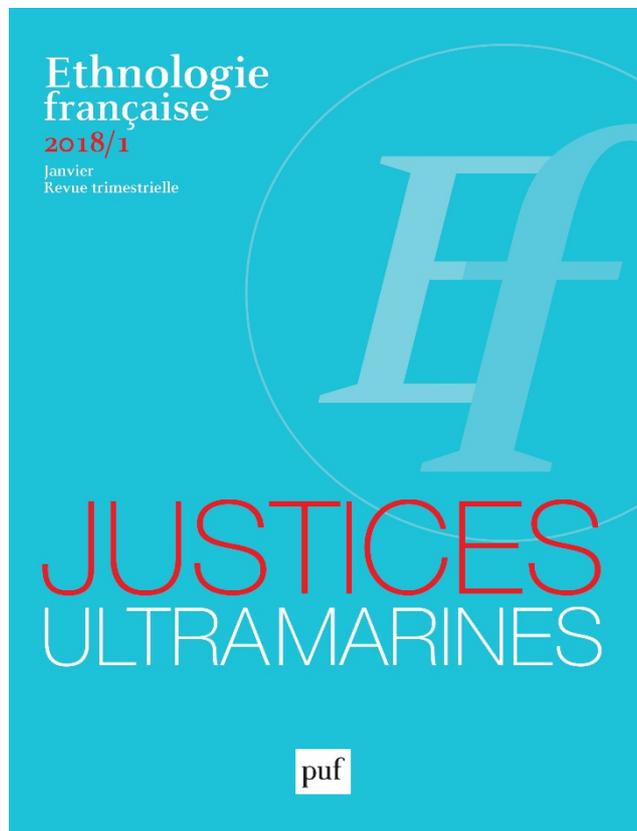
Juridicité autochtone et différence culturelle. Quand les juges débattent de la culture dans des affaires de violences familiales en contexte communautaire mapuche (Chili)

VARIA

• Pierre Bourdieu

Le mariage entre le passé et le présent dans les sociétés dans les sociétés d'Afrique du Nord-Sahara [une conférence présentée par Tassadit Yacine]

LECTURES SUR LE THEME



La question des spécificités locales et culturelles intervient-elle dans le fonctionnement de la justice française ? Ce dossier ouvre le débat à partir du cas des populations « indigènes » de l'Outre-mer contemporain – Amérindiens et Noirs marrons de Guyane, Mahorais de Mayotte, Kanak de Nouvelle-Calédonie, insulaires de Polynésie et de Wallis-et-Futuna.

Les différents travaux rassemblés ici privilégient la méthode ethnographique pour saisir « sur le vif » la manière dont l'État français tente au quotidien de prendre en charge et d'administrer la diversité culturelle et locale dans ces contextes (post)coloniaux variés. Huit des onze articles du dossier décrivent ainsi des situations contemporaines singulières de confrontation et d'interaction entre agents du système judiciaire et justiciables originaires de ces cinq collectivités.

Les trois derniers articles offrent vis-à-vis de ces justices ultramarines des points de comparaison historiques – sur la trajectoire du droit colonial dans l'empire français – et géographiques – d'une part sur la justice familiale en France métropolitaine, d'autre part sur le traitement des justiciables autochtones mapuche par l'appareil judiciaire au Chili.